

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

PUBLIE LE

- 9 JUIL 2008

SÉANCE DU 1^{ER} JUILLET À 18 HEURES 30

N° 4 - 93 / 2008 : OPÉRATION DE RACCORDEMENT DES EAUX USÉES DES COMMUNES D'ARTHÈS, LESCURE D'ALBIGEOIS, SAINT-JUÉRY AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE D'ALBI
AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE D'ALBI EN VUE DU RACCORDEMENT DES COMMUNES LESCURE, SAINT-JUÉRY, ARTHES ET CUNAC - RESEAUX EAUX USEES - LOT N°1 - RESEAU D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES GRAVITAIRE

L'An Deux Mille Huit, le 1^{ER} Juillet 2008

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 1^{er} Juillet 2008 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Christine DEVOISINS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Christian DELEBOIS, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES

Membres suppléants votants : Messieurs, Jean ESQUERRE, Noël RAMON, Claude COSTES,

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Marie-France DE TRUCHIS, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Alain LONG, Patrice MANGIONE, Blandine THUEL, David KOWALCZYK, Eliane CARLES, Jean MAURIÈS,

Membres excusés :

Membres titulaires : Madame, Messieurs, Christelle GUILLAUMOT, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCKETTE, Michel TRÉBOSC, Serge NEAU,

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Jacqueline MAUREL, Daniel GAUDEFROY, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBAREDE, Françoise LESCURE, Christian MALGOUYRES, Françoise ALARY, Thierry MALLE, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT,

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 51

Votants (titulaires, suppléants votants) : 37

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 1^{ER} JUILLET 2008

N° 4 - 93 / 2008 : OPÉRATION DE RACCORDEMENT DES EAUX USÉES DES COMMUNES D'ARTHÈS, LESCURE D'ALBIGEOIS, SAINT-JUÉRY AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE D'ALBI **AVENANT N°2 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE D'ALBI EN VUE DU RACCORDEMENT DES COMMUNES LESCURE, SAINT-JUÉRY, ARTHES ET CUNAC - RESEAUX EAUX USEES - LOT N°1 - RESEAU D'ASSAINISSEMENT EAUX USEES GRAVITAIRE**

Pilote : Assainissement

Autres services concernés : Direction Générale des Services,
Affaires générales, juridiques et marchés publics
Finances et Budget

Monsieur Jean-Claude De LAPANOUSE, rapporteur,

Par délibération anticipée en date du 27 mars 2007, reçue en préfecture le 30 mars 2007, les membres du Conseil Communautaire ont adopté le lancement des travaux de pose de réseau d'assainissement structurant permettant de finaliser l'aménée de l'ensemble des effluents d'Arthès, Lescure d'Albigeois, Cunac, Saint-Juéry, au réseau d'assainissement de la commune d'Albi, par un renforcement du réseau communal sous forme d'un doublement du réseau d'assainissement existant sur la Ville d'Albi.

Le Lot 1 « Réseau d'assainissement eaux usées gravitaire » du marché de travaux a été attribué au groupement de **sociétés BENEZECH/ S2TP/KLEBER JAMME** pour un montant de travaux de 1 037 325 € HT soit 1 240 640,70 € TTC lors de la commission d'appel d'offres du 9 mai 2007 et le marché a été notifié en date du 11 juin 2007.

A la fin des travaux, après essais de compactage et passages de la caméra à l'intérieur des canalisations, un revêtement tricouche a été réalisé en période hivernale 2007-2008 sur l'ensemble de la tranchée d'assainissement sise rue de la Mouline à Albi, conformément à l'arrêté de voirie du 12 septembre 2007 et au compte-rendu de réunion de chantier du 7 novembre 2007.

La forte pluviométrie du mois de mai 2008 et les jours de forte chaleur du mois de juin ont contribué à la formation :

- De trous de part et d'autre d'un plateau ralentisseur créé en mars 2008 au carrefour entre la rue de la Mouline et la rue Raphaël.
- De trous parsemés sur la voirie existante vieillissante.
- De zones de ressuyage, particulièrement sur le tronçon partant du carrefour avec la rue Goya jusqu'au bas de la rue de la Mouline.

Après un sablage réalisé en urgence le vendredi 20 juin 2008 sous la responsabilité de l'entreprise BENEZECH TP, il a été convenu ce qui suit :

- La ville d'Albi a diligenté la réalisation d'une zone en enrobé à chaud, sur une longueur de 20 mètres environ, de part et d'autres du plateau ralentisseur.

- L'entreprise BENEZECH TP prend en charge le remblaiement des trous parsemés sur la voirie existante vieillissante.

- Un enduit coulé à froid (ECF) double couche de 6 mm sera réalisé sur l'ensemble de la rue de la Mouline et pris en charge comme suit :
du carrefour de la rue Goya jusqu'au bas de la rue de la Mouline : entreprise BENEZECH TP pour moitié et Communauté d'Agglomération de l'Albigeois pour la moitié restante.

Le présent avenant a pour objet de prendre en compte les modifications suivantes :

Réalisation de travaux supplémentaires :

- Mise en place du poste : 1 175,00 € HT
- Réalisation d'un enduit coulé à froid sur 2515 m² à 4,31 € HT le m²: 10 839,65€ HT

Soit un avenant N° 2 de : 12 014,65 € HT.

Le montant du marché est décomposé comme suit :

Montant initial des travaux :	1 037 325,00 € H.T
Montant de l'avenant N° 1 (adopté le 27.11.2007): (soit 8,22 % d'augmentation)	85 311,04 € H.T
Montant de l'avenant N° 2 : (soit 1,16 % d'augmentation)	12 014,65€ HT
Montant du marché après avenant N° 2 :	1 134 650,69 € H.T
Montant T.V.A	222 401,34 €
Montant du marché T.T.C	1 357 052,03 € TTC

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 30 juin 2008,

ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORTEUR,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

☞ **DÉCIDE** de passer l'avenant N° 1 ci-annexé modifiant le marché de travaux attribué au groupement de sociétés **BENEZECH, S2TP, JAMME KLEBER**, domiciliées respectivement Site de Ranteil – 81000 ALBI, les Cabannes – 81120 LABOUTARIE et Plaine Cabannes – 81120 LABOUTARIE, pour les montants ci-dessous :

Désignation du marché	Montant initial en € HT	Montant de l'avenant n°1 en € HT	Montant de l'avenant n°2 en € HT	Nouveau montant du marché en € HT	Pourcentage de variation
Travaux de renforcement des réseaux d'assainissement de la ville d'Albi en vue du raccordement des communes Lescure, Saint-Juéry, Arthès et Cunac – Réseaux eaux usées – Lot n°1 – Réseau d'assainissement eaux usées gravitaire	1 037 325,00	85 311,04	12 014,65	1 134 650,69	+ 1,16 %

☞ **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'avenant ci-annexé.

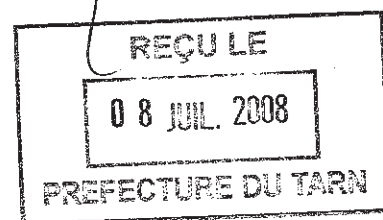
☞ **DE PRÉLEVER** les dépenses correspondantes sur le budget annexe Assainissement collectif de l'exercice en cours, opération 802.

Pour extrait conforme,
Fait le 1^{ER} Juillet 2008,

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE



AVENANT N°2 AU MARCHÉ N° 07 023

A - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHÉ

Collectivité ou établissement public : Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, représentée par son Président, Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Communautaire en date du 1^{er} Juillet 2008

Service (désignation et adresse) :

Titulaire du Marché (désignation et adresse) :

- Désignation : Groupement SAS Ets Bénézèch (mandataire) / SA Kleber / S2TP
- Adresse : SAS Ets Bénézèch : Site de Ranteil – 81 000 Albi

Numéro de Marché :

- Marché n° 07 023

Date du Marché :

- Marché notifié le 11 juin 2007

Objet du marché :

- Travaux de renforcement des réseaux d'assainissement de la ville d'Albi en vue du raccordement des communes Lescure, Saint-Juéry, Arthès et Cunac – Réseaux eaux usées.
- Lot n°1 – Réseau d'assainissement eaux usées gravitaire

nature de l'acte modifiant le marché	MONTANT DE L'AVENANT	NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ
	12 014,65 € HT	1 134 650,69 € HT

B - OBJET DE L'AVENANT

1.1. ARTICLE 1

Le marché n° 07 023 concernant les Travaux de renforcement des réseaux d'assainissement de la ville d'Albi en vue du raccordement des communes Lescure, Saint-Juéry, Arthès et Cunac fait l'objet de travaux supplémentaires modifiant les montants de travaux et les délais du marché initial.

La forte pluviométrie du mois de mai 2008 et les jours de forte chaleur du mois de juin ont contribué à la formation :

- De trous de part et d'autre d'un plateau ralentisseur créé en mars 2008 au carrefour entre la rue de la Mouline et la rue Raphaël

- De trous parsemés sur la voirie existante vieillissante
- de zones de ressuyage, particulièrement sur le tronçon partant du carrefour avec la rue Goya jusqu'au bas de la rue de la Mouline.

Après un sablage réalisé en urgence le vendredi 20 juin 2008 sous la responsabilité de l'entreprise BENEZECH TP, il a été convenu ce qui suit :

- la ville d'Albi a diligenté la réalisation d'une zone en enrobé à chaud, sur une longueur de 20 mètres environ, de part et d'autres du plateau ralentisseur.

- l'entreprise BENEZECH TP prend en charge le remblaiement des trous parsemés sur la voirie existante vieillissante.

- un enduit coulé à froid (ECF) double couche de 6 mm sera réalisé sur l'ensemble de la rue de la Mouline et pris en charge comme suit :

- Du carrefour avec la rue Goya jusqu'à l'impasse des Trois Tarn : ville d'Albi.

- Du carrefour de la rue Goya jusqu'au bas de la rue de la Mouline : entreprise BENEZECH TP pour moitié et Communauté d'Agglomération de l'Albigeois pour la moitié restante.

1.2. ARTICLE 2

Réalisation de travaux supplémentaires :

- Mise en place du poste : 1 175,00 € HT
- Réalisation d'un enduit coulé à froid sur 2515 m² à 4,31 € HT le m²: 10 839,65€ HT

Soit un avenant N° 2 de : 12 014,65€ HT.

Le montant du marché est décomposé comme suit :

Montant initial des travaux :	1 037 325,00 € H.T
Montant de l'avenant n°1 (adopté le 27.11.2007): (soit 8,22 % d'augmentation)	85 311,04 € H.T
Montant de l'avenant n°2 : (soit 1,16 % d'augmentation)	12 014,65 € HT
Montant du marché après avenant n°2 :	1 134 650,69 € H.T
Montant T.V.A	222 401,34 €
Montant du marché T.T.C	1 357 052,03 € TTC

1.3. ARTICLE 3

Toutes les autres clauses du marché restent inchangées. Le présent avenant prend effet à compter de sa date de notification.

C – SIGNATURES

A Saint-Juéry, le :

Le Président de la Communauté
d'Agglomération de l'Albigeois,

Philippe BONNECARRÈRE



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS

AVENANT N°2 AU MARCHÉ N° 07 023

A - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHÉ

Collectivité ou établissement public : Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, représentée par son Président, Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, agissant en vertu d'une délibération du Conseil Communautaire en date du 1^{er} Juillet 2008

Service (désignation et adresse) :

Titulaire du Marché (désignation et adresse) :

- Désignation : Groupement SAS Ets Bénézéch (mandataire) / SA Kleber / S2TP
- Adresse : SAS Ets Bénézéch : Site de Ranteil - 81 000 Albi

Numéro de Marché :

- Marché n° 07.023

Date du Marché :

- Marché notifié le 11 juin 2007

Objet du marché :

- Travaux de renforcement des réseaux d'assainissement de la ville d'Albi en vue du raccordement des communes Lescure, Saint-Juéry, Arthès et Cunac - Réseaux eaux usées.
- Lot n°1 - Réseau d'assainissement eaux usées gravitaire

nature de l'acte modifiant le marché	MONTANT DE L'AVENANT	NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ
	12 014,65 € HT	1 134 650,69 € HT

B - OBJET DE L'AVENANT

1.1. ARTICLE 1

Le marché n° 07 023 concernant les Travaux de renforcement des réseaux d'assainissement de la ville d'Albi en vue du raccordement des communes Lescure, Saint-Juéry, Arthès et Cunac fait l'objet de travaux supplémentaires modifiant les montants de travaux et les délais du marché initial.

La forte pluviométrie du mois de mai 2008 et les jours de forte chaleur du mois de juin ont contribué à la formation :

- De trous de part et d'autre d'un plateau ralentisseur créé en mars 2008 au carrefour entre la rue de la Mouline et la rue Raphaël.

- De trous parsemés sur la voirie existante vieillissante

- de zones de ressuyage, particulièrement sur le tronçon partant du carrefour avec la rue Goya jusqu'au bas de la rue de la Mouline.

Après un sablage réalisé en urgence le vendredi 20 juin 2008 sous la responsabilité de l'entreprise BENEZECH TP, il a été convenu ce qui suit :

- la ville d'Albi a diligenté la réalisation d'une zone en enrobé à chaud, sur une longueur de 20 mètres environ, de part et d'autres du plateau ralentisseur.

- l'entreprise BENEZECH TP prend en charge le remblaiement des trous parsemés sur la voirie existante vieillissante.

- un enduit coulé à froid (ECF) double couche de 6 mm sera réalisé sur l'ensemble de la rue de la Mouline et pris en charge comme suit :

- Du carrefour avec la rue Goya jusqu'à l'impasse des Trois Tarn : ville d'Albi.

- Du carrefour de la rue Goya jusqu'au bas de la rue de la Mouline : entreprise BENEZECH TP pour moitié et Communauté d'Agglomération de l'Albigeois pour la moitié restante.

1.2. ARTICLE 2

Réalisation de travaux supplémentaires :

- Mise en place du poste : 1 175,00 € HT
- Réalisation d'un enduit coulé à froid sur 2515 m² à 4,31 € HT le m²: 10 839,65€ HT

Soit un avenant N° 2 de : 12 014,65€ HT.

Le montant du marché est décomposé comme suit :

Montant initial des travaux :	1 037 325,00 € H.T
Montant de l'avenant n°1 (adopté le 27.11.2007): (soit 8,22 % d'augmentation)	85 311,04 € H.T
Montant de l'avenant n°2 : (soit 1,16 % d'augmentation)	12 014,65 € HT
Montant du marché après avenant n°2 :	1 134 650,69 € H.T
Montant T.V.A	222 401,34 €
Montant du marché T.T.C	1 357 052,03 € TTC

1.3. ARTICLE 3

Toutes les autres clauses du marché restent inchangées. Le présent avenant prend effet à compter de sa date de notification.

C - SIGNATURES

A Saint-Juéry, le **04 AOUT 2008**

Le Président de la Communauté
d'Agglomération de l'Albigeois,

S.A.S. Ets BENZECH
Site de Rantat - 81000 ALBI
Le Directeur
A. HOUNEGOUX

Philippe BONNECARRÈRE

